

PROJET ASSOCIATIF 2025-2030



lpo-anjou.org

Agir pour
la biodiversité
LPO
ANJOU

PRÉAMBULE

Agréée par l'État association de protection de la nature et de l'environnement (APNE) et association éducative complémentaire de l'enseignement public, « la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Anjou » a pour objet d'agir ou de favoriser les actions en faveur de la nature et de la biodiversité sur le département du Maine-et-Loire. Ses domaines d'intervention sont : la connaissance / l'expertise / la recherche, la protection / la conservation / la défense, la gestion / la reconquête et l'éducation / la valorisation de la biodiversité. Ses statuts ont été actualisés le 12 juin 2021.

La LPO Anjou, membre de la Coordination régionale LPO Pays de la Loire, est une association locale de la LPO France (Ligue pour la Protection des Oiseaux) qu'elle s'engage à représenter dans le département du Maine-et-Loire. Elle partage les mêmes valeurs : écologiques, humaines, individuelles et collectives. La LPO Anjou est apolitique, militante et indépendante. Engagée pour l'intérêt général de la biodiversité et de la société, elle est riche de compétences techniques et scientifiques propres. Elle se mobilise avec militantisme et agit avec conviction dans un but commun. Sensible au vivant, elle le préserve, le respecte et elle éduque à la nature. La LPO Anjou est ainsi habilitée à siéger dans les instances locales consultatives en tant que structure agréée au titre de la protection de la nature et de l'environnement.

Le professionnalisme de la LPO Anjou est un gage



Gagée de Bohème © Philomène Briot

de qualité. Elle travaille avec exigence méthodologique et scientifique, de manière rigoureuse, sérieuse et pertinente, afin d'être crédible et fiable. Son expertise, reconnue, est une force : un niveau de technicité qui est le résultat de l'accumulation des connaissances et des expériences acquises collectivement ; un niveau de précision également, conséquence de la recherche continue de son impact. En effet, elle met en œuvre une stratégie concrète et pertinente en vue de convaincre, définit des indicateurs pour mesurer les impacts et communique régulièrement sur ses résultats.

Forte de plus de 2 000 adhérents, 200 bénévoles actifs, 28 salariés et une dizaine de volontaires en service civique/de stagiaires, la LPO Anjou est une association qui compte dans le département et est très reconnue dans le domaine de la biodiversité. Ses bénévoles contribuent activement au projet associatif, via notamment les groupes locaux, en menant des observations naturalistes, en réalisant des inventaires, en alimentant la base de données, en contribuant au réseau des Refuges LPO, en informant et sensibilisant le public, en transmettant leur savoir-faire, en alertant sur des projets d'artificialisation des sols, destructeurs du vivant, en se mobilisant pour défendre la biodiversité, en préservant des espèces protégées. Ainsi en 2024, le bénévolat représentait 47 245 heures, dont 39 603 d'heures consacrées à alimenter la base de données Faune Pays de la Loire.

En s'appuyant sur son important réseau de bénévoles, la LPO Anjou veille à respecter les 4 piliers de l'association :

- Le **Projet** définit sa vision, ses objectifs et ses moyens d'action pour la protection de la biodiversité. Il est le socle commun qui guide l'ensemble de ses activités.
- Le **Public** regroupe l'ensemble des bénéficiaires de ses actions (citoyens, collectivités, scolaires, administrations, acteurs économiques, ...) auxquels elle s'adresse avec pédagogie, exigence et en tant que garant de l'intérêt général.
- Le **Partenariat** est au cœur de sa démarche : elle coopère avec les institutions, les associations et les entreprises pour renforcer son impact et mutualiser ses compétences.
- Le **Périmètre d'intervention**, clairement défini, lui permet d'agir efficacement à l'échelle du département du Maine-et-Loire, tout en contribuant aux dynamiques régionales et nationales portées par la LPO.

Ces 4 piliers garantissent la cohérence, la légitimité et la pertinence de son action, dans le respect de ses valeurs.

Le projet associatif 2025-2030 de la LPO Anjou s'inspire et s'appuie sur le plan stratégique 2023-2027 de la LPO France dont elle défend les valeurs et relaye les positions. Il se décline en 4 axes : la LPO Anjou militante, la LPO Anjou actrice & mobilisatrice, la LPO Anjou experte, la LPO Anjou exemplaire.

De plus, ce projet s'inscrit dans une organisation régionale animée par la Coordination régionale LPO Pays de la Loire, tête de réseau, qui a engagé depuis quelques années une réflexion dans le but de structurer une association régionale LPO Pays de la Loire. Dans ce contexte, le projet associatif de la LPO Anjou peut être amené à évoluer dans les années à venir. Cette dynamique de structuration régionale pourrait conduire à une redéfinition des modalités de gouvernance et des priorités stratégiques, ceci dans un esprit de continuité, de mutualisation et de complémentarité avec les autres associations départementales. La LPO Anjou s'inscrit pleinement dans ce processus, avec la volonté de contribuer activement à la construction d'une LPO régionale forte, cohérente et fédératrice.

28 salariés



Plus de 2000 adhérents

Plus de 200 bénévoles actifs

Plus de 10 volontaires en service civique et stagiaires par an



AXE 1 LA LPO ANJOU MILITANTE

Face à l'effondrement du vivant, l'association affirme avec force son rôle de militante pour la biodiversité.

Militer, c'est alerter sur les atteintes à la biodiversité et les pressions qu'elle subit.

Militer, c'est combattre les causes de la destruction des écosystèmes : artificialisation des sols, projets d'aménagement sur des sites à forts enjeux, pollutions des sols, destruction des haies, des zones humides.

Militer, c'est agir pour arrêter les pratiques qui nuisent au vivant, en dénonçant les atteintes à la nature et en agissant pour faire cesser les projets destructeurs.

Militer, c'est défendre : défendre les espèces menacées, les habitats fragiles, les équilibres naturels. C'est porter la voix du vivant, souvent ignorée, dans les débats publics et les décisions politiques.

Militer, c'est connaître la réglementation et activer les bons leviers : militer pour des lois plus justes, plus protectrices, et veiller à leur application. Car sans cadre juridique fort, la protection de la nature reste vaine.

La LPO Anjou se positionne comme un acteur militant en renforçant son action juridique, en sensibilisant le public, en développant des partenariats, et en s'engageant dans des actions concrètes pour la protection de la biodiversité.

D'ici 2030, une LPO Anjou plus militante devra renforcer son action sur plusieurs fronts, y compris le plaidoyer, l'éducation, et l'engagement collectif, tout en maintenant une forte présence médiatique pour défendre la biodiversité. Dans chacun des domaines (éducation, sports et loisirs, aménagement, activités économiques, agriculture...), elle continuera de donner à chacun, citoyen, collectivité, acteur socio-économique, l'envie de s'engager. Renforcer son plaidoyer auprès des élus locaux (collectivités, département, région) sera un axe de travail fort pour les cinq prochaines années. La LPO Anjou devra également répondre aux enjeux à impact environnemental, en particulier ceux adossés à des projets pouvant aller à l'encontre de la biodiversité. Ayant toujours été d'avant-garde, la LPO Anjou continuera à mener ses actions militantes, tout en poursuivant ses actions juridiques.

ENJEUX STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE RÉUSSITE	VALEURS CIBLES
Communiquer les positionnements et les valeurs de l'association pour faire connaître les missions et les actions de la LPO	Valoriser ses actions militantes	Nombre de publications (réseaux sociaux, presse, LPOinfos Anjou, newsletter)	6 interventions par an
	Gagner en visibilité et maintenir sa présence auprès du grand public et des associations qui partagent ses valeurs	Nombre de participations à des événements publics et professionnels (salons, rencontres, fêtes...) Nombre de commissions où la LPO Anjou est représentée Nombre de rencontres politiques	12 événements par an
	Répondre aux enquêtes publiques relayées et faisant l'objet d'un positionnement de la LPO	Nombre d'enquêtes publiques relayées et faisant l'objet d'un positionnement de la LPO Nombre de synthèses de données transmises	8 commissions permanentes 6 réunions politiques par an
	Développer sa présence dans la presse	Nombre de communiqués de presse envoyés Nombre de contacts presse Nombre d'articles dans lesquels la LPO Anjou est citée	7 enquêtes et consultations publiques par an
	Développer sa compétence juridique	Participer activement au réseau juridique de la LPO France Former des bénévoles Crée une cellule juridique Crée une mallette d'outils	4 communiqués de presse par an Un réseau de 15 contacts 70 articles par an
S'engager et s'impliquer collectivement pour faire progresser et appliquer le droit de l'environnement	Renforcer la veille écologique et alerter en cas d'atteinte à la biodiversité	Nombre de cas identifiés et remontés aux services de l'Etat et auprès de l'OFB	Bilan annuel
	Renforcer l'influence de l'association auprès des agents et des élus locaux	Création d'un plaidoyer Nombre d'interventions auprès des acteurs (formations, présentations, interventions techniques)	2030



AXE 2 LA LPO ANJOU ACTRICE ET MOBILISATRICE

La LPO Anjou s'émerveille de la richesse et de la beauté du vivant. C'est cette capacité à s'émouvoir face à la nature qui nourrit l'envie d'agir. L'association souhaite cultiver ce sens pour en faire un levier d'engagement. Elle est convaincue que la sensibilisation passe par l'expérience et le lien direct avec le terrain. En allant à la rencontre du vivant, chacun peut prendre conscience de sa fragilité et de la nécessité de le protéger.

Eduquer à l'environnement, c'est transmettre des savoirs et des valeurs. L'association développe des actions pédagogiques accessibles à tous les publics, pour mieux comprendre les enjeux écologiques et la force de la nature. Elle a pour volonté de communiquer sur ses actions, de **partager** sa démarche et ses connaissances. Car chacun peut contribuer à son niveau à construire un avenir plus respectueux de la biodiversité. La LPO Anjou souhaite donner à chaque acteur la possibilité d'agir, chacun à sa manière, loin des discours défaitistes ou trop culpabilisants, en dépassant les simples constats et en s'adaptant aux attentes de la société.

La LPO Anjou agit de manière multidimensionnelle pour la biodiversité, en **protégeant les espèces et leurs habitats**, en sensibilisant le public, en collaborant avec le secteur agricole, et en luttant contre les pollutions et les pertes d'habitats. Sa capacité à mobiliser les citoyens et à travailler avec les collectivités fait d'elle un acteur clé dans la préservation de la biodiversité en Anjou.

L'une de ses forces est sa présence sur l'ensemble du territoire du Maine-et-Loire. La LPO Anjou intervient de façon transversale sur des espaces naturels protégés (mise en œuvre de plan de gestion, inventaires naturalistes, animations...). La LPO possède plusieurs centaines d'hectares en propriété dans le département. Elle cherchera, si le contexte le permet, à en acquérir d'autres.

Pour développer son champ d'actions d'ici 2030, la LPO Anjou devra combiner engagement militant, sensibilisation élargie, partenariats stratégiques et communication active. En s'adaptant aux enjeux contemporains et en mobilisant un public diversifié, l'association pourra renforcer son impact en faveur de la biodiversité.

ENJEUX STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE RÉUSSITE	VALEURS CIBLES
Protéger les espèces menacées et conserver leurs habitats	Sensibiliser les professionnels, les décideurs et le grand public à la protection de la biodiversité	Nombre d'actions (réunion, formations, courriers/courriels) Nombre d'animations	Au moins 15 actions par an Au moins 200 animations grand public par an
	Continuer à sauvegarder et restaurer les sites d'intérêt majeur (ENS, réserves naturelles, sites Natura 2000)	Nombre de sites (animation, gestion, intervention)	
	Définir et appliquer une stratégie concernant les protections fortes (ORE, stratégie foncière)	Créer un groupe de travail Définir une stratégie Mettre en œuvre	2025 2026 10 espaces de protection forte d'ici 2030
	Continuer à faire progresser les surfaces engagées pour la biodiversité	Nombre d'espaces/sites conventionnés Nombre et surface des Refuges LPO	2000 Refuges d'ici 2030 Bilan annuel des réabonnements
Mobiliser les publics pour agir avec plus d'impact	Faire un état des lieux des groupes locaux existants Définir et réaliser un objectif opérationnel par groupe local par an Renforcer le suivi tout en maintenant une autonomie Réaliser un inventaire participatif par an sur des communes déficitaires Nombre de rendez-vous naturalistes et de bénvoles participants	Maintenir la dynamique bénévole sur le territoire	Avant 2027 1 objectif par an pour chaque groupe Nommer un référent salarié si besoin Nombre d'observateurs et de données 4 rendez-vous par an
	Ancrer les actions dans la durée	Nombre de projets scolaires longs (plus de 3 séances) Nombre de temps forts partagés entre salariés et bénévoles	Maintenir 2 projets scolaires longs par an 4 temps forts par an (Écolo Big Day, rencontre CA/salariés, camp de baguage...)
	Étendre le rayonnement de la LPO sur le territoire	Nombre de communautés de communes/EPCI partenaires	Recensement des actions par communauté de communes avant 2027 Augmenter de 10 % le nombre d'actions sur les EPCI où la LPO Anjou est le moins présente

ENJEUX STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE RÉUSSITE	VALEURS CIBLES
Unir les forces et partager les compétences de l'association	Former les adhérents et bénévoles	Créer un parcours d'intégration du nouvel adhérent/nouveau bénévole Monter une offre de formation	Avant 2028 Avant 2029
	Structurer le réseau de personnes ressources, formaliser les suivis et les formations mobilisant les bénévoles	Établir un état des lieux Formaliser une offre de formation bénévoles/salariés	Avant 2028 2029-2030
	Mobiliser les propriétaires de Refuges LPO sur des programmes dédiés (Oiseaux des jardins par exemple)	Maintenir et animer le réseau des Refuges	2 rencontres par an
	Développer la communication de l'association	Faire un état des lieux des canaux de communication Communiquer sur de nouveaux réseaux sociaux Créer une commission communication Rédiger et mettre en œuvre un plan de communication	2026 2026 2025 Rédaction en 2026



AXE 3 LA LPO ANJOU EXPERTE

Au cœur de l'engagement de la LPO Anjou, l'expertise constitue un pilier fondamental pour **conserver durablement les espèces et leurs habitats**. L'association s'appuie sur des connaissances scientifiques solides, des savoir-faire de terrain et une veille constante pour adapter ses actions aux enjeux écologiques. Cette expertise se construit et s'enrichit grâce à une dynamique de coopération avec des chercheurs, des institutions, des collectivités et d'autres acteurs associatifs afin de mutualiser les compétences et de renforcer l'impact des actions menées.

Mais l'expertise est avant tout un outil au service de tous ceux qui informent, partagent et transmettent. La LPO Anjou favorise la **socialisation des savoirs** en organisant des formations, des animations et des événements. En valorisant l'intelligence collective et l'implication citoyenne, elle fait de la transmission un levier essentiel pour une protection de la nature ancrée dans les territoires et portée par toutes et tous.

La LPO Anjou démontre son expertise en biodiversité à travers une combinaison de connaissances naturalistes et scientifiques, d'actions concrètes sur le terrain, de sensibilisation du public et de collaboration avec divers acteurs. **Pour renforcer son expertise d'ici 2030**, la LPO Anjou se concentrera sur la recherche, la collaboration scientifique et le développement des compétences et connaissances, tout en continuant

de protéger et restaurer les habitats naturels. Ces actions permettront d'accroître son impact sur la biodiversité et d'engager davantage de personnes dans la conservation. Enfin, d'ici à 2030, l'association s'efforcera de renforcer la protection d'espèces patrimoniales locales. La LPO Anjou décline des programmes d'actions sur les espèces menacées (oiseaux, chiroptères, mammifères semi-aquatiques...).

Pour que les meilleures décisions soient prises, afin de convaincre et d'étayer ses positions, la LPO Anjou doit se baser sur la science et les connaissances. Son expertise, connue et reconnue, doit être partagée et renforcée en soutenant des études scientifiques et en s'intéressant notamment aux principales pressions qui pèsent sur la dynamique du vivant. La LPO Anjou n'est pas un organisme de recherche, mais un acteur clef de la biodiversité, en particulier par les programmes qu'elle initie et les partenariats qu'elle noue. En complément du travail remarquable des scientifiques, les sciences participatives sont un formidable levier d'action. L'association assurera la montée en puissance de ses bénévoles sur des programmes de suivi et de protection, afin de rendre la protection de la biodiversité — et de l'avifaune en particulier — accessible à toutes et à tous. C'est dans cet esprit qu'a été initiée en 2024 l'école d'ornithologie, dont le développement se poursuivra sur les cinq prochaines années.

ENJEUX STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE RÉUSSITE	VALEURS CIBLES
Améliorer et transmettre l'expertise et les connaissances de la LPO Anjou	Animer et décliner les programmes de protection des espèces patrimoniales	Nombre de programmes (Plans Nationaux d'Actions)	
	Participer à au moins une collaboration par an sur un projet de recherche scientifique	Communiquer sur les projets	Nombre de participations aux rendez-vous naturalistes et autres conférences scientifiques
	Soutenir la recherche	Co-encadrer des thèses doctorales	
	Accentuer la production de synthèses scientifiques locales	Nombre de synthèses produites par an Rédiger des articles afin d'alimenter les revues aux échelles plus larges Ornithos et CREX	3 synthèses par an 2 articles par an
	Améliorer la fonctionnalité des bases de données existantes	Créer une commission base de données	2026 2 réunions de la commission par an
Alerter, accompagner et partager avec les acteurs du territoire pour préserver et restaurer la biodiversité		Établir un état des lieux des acteurs et des relations existantes avec la LPO Anjou	2028
	Développer les relations avec les différents partenaires et en créer de nouvelles	Rédiger les attentes, les besoins, et formaliser une stratégie, dans le but de créer de nouvelles relations partenariales et d'optimiser les actions de la LPO Anjou	2029
	Prendre en compte les différentes pressions identifiées (changement climatique, espèces exotiques envahissantes,...) dans nos actions	Former l'équipe salariée aux pressions environnementales Intégrer ces éléments dans la rédaction des plans de gestion et dans les pratiques professionnelles	1 formation par an



AXE 4 LA LPO ANJOU EXEMPLAIRE

Mais au fait... la LPO Anjou, qui demande tant de changements aux autres, est-elle elle-même exemplaire ?

L'exemplarité traduit l'engagement de l'association à incarner, dans ses pratiques quotidiennes, les principes qu'elle défend. Elle repose sur un ensemble de **caractéristiques** qui reflètent la cohérence entre les actions menées et les **valeurs** portées : l'engagement, l'écologie, l'expertise, la recherche de l'impact et la coopération. Cette exemplarité s'exprime également à travers une gouvernance éthique et une gestion durable des ressources. En affirmant son **identité propre**, l'association ne se contente pas d'agir pour la nature : elle inspire et fédère autour d'un modèle d'organisation respectueux du monde vivant et des humains qui le composent. L'axe 4 du projet associatif vise ainsi à renforcer cette exemplarité, en valorisant les pratiques vertueuses, en favorisant l'amélioration continue et en cultivant une culture associative alignée avec les enjeux écologiques.

La LPO Anjou démontre son exemplarité par ses engagements concrets pour la biodiversité et sa gestion responsable. Toutefois, certains points d'amélioration subsistent, notamment en matière d'organisation et de conditions de travail pour les

salariés. Pour que la LPO Anjou soit encore plus exemplaire d'ici 2030, il est essentiel de renforcer la formation, d'améliorer les conditions de travail, d'accroître l'implication locale et de favoriser la durabilité dans toutes ses actions.

L'association se doit de progresser. D'abord sur la responsabilité sociétale en développant des politiques ambitieuses d'achats durables, de mobilité et de réduction des impacts environnementaux. L'exemplarité c'est aussi accompagner chacune et chacun des salariés, quel que soit son poste, dans la connaissance de la biodiversité et des positions LPO ; c'est enfin permettre à chacun de faire vivre les valeurs de l'association dans un esprit convivial. La qualité de vie au travail fera l'objet d'une attention constante. Chaque fois que possible, les initiatives des salariés en ce sens seront soutenues. Les bénévoles sont partie intégrante de la vie de l'association, aussi faudra-t-il renforcer leur accueil, faciliter leur intégration et favoriser le renouvellement des instances en veillant à la parité. Enfin, la LPO Anjou travaillera avec ses entreprises partenaires à un nouveau cadre éthique de collaboration.

ENJEUX STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE RÉUSSITE	VALEURS CIBLES	ENJEUX STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE RÉUSSITE	VALEURS CIBLES
Renforcer l'identité de l'association, définir et appliquer ses valeurs afin de limiter ses impacts environnementaux	Former et sensibiliser les salariés à la démarche RSE	Nombre de personnes formées	Toute l'équipe	Transmettre et partager la culture, les valeurs de l'association et les actions entreprises pour en assurer la pérennité	Faire évoluer l'organisation pour garantir la transmission des compétences et la continuité des activités	Former les salariés et bénévoles ambassadeurs à communiquer sur les actions, valeurs, objectifs	Établir un contenu de formation Nombre de formations
	Établir un tableau de covoitage à partager	2026					2027
	Étudier l'opportunité de développement de l'utilisation de véhicules doux	2028					
	Établir un plan de déplacement de l'association	Nombre de kilomètres des véhicules thermiques par an et rejets de CO2	Baisse du nombre de km par an				
	Disposer d'une carte géographique «transports en commun»	2027					
Définir et développer la culture inclusive de l'association	Établir une liste de critères environnementaux et une grille d'analyse	Établir une liste de critères environnementaux et une grille d'analyse	2026	Permettre au Conseil d'administration de se renouveler	Décliner la stratégie «partenariats entreprises» de la LPO France	Formaliser les fiches de poste Actualiser régulièrement l'organigramme Nommer des référents politiques et mieux communiquer sur les référents techniques Mettre en place des binômes Suivre et évaluer la déclinaison du projet associatif	2025 Au moins 1 fois par an 2025-2026
	Établir une politique d'achats responsables	Augmenter la part des achats de produits en vrac	Mesurer les évolutions dès 2027				
	Tendre vers le zéro déchet non recyclable dans les locaux de l'association	Établir la liste des consommables informatiques et mesurer leur durée	2027				
	Offrir l'opportunité à toute personne intéressée de s'investir au sein de l'association (bénévoles, accessibilité...)	Améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux locaux de la LPO Anjou	Étudier les possibilités d'aménagement des locaux				
	Faire du bien-être au travail une priorité RH	Définir des indicateurs et les renseigner annuellement Mettre en place un questionnaire sur la qualité de vie au travail Former les salariés à la santé et sécurité au travail Nommer et former des référents «Santé mentale»	2026 1 par an à partir de 2026 Une formation par an par salarié dès 2025 2025				
	Créer un parcours d'intégration pour le nouvel arrivant (salarié, stagiaire, service civique)	Créer un questionnaire initial pour mesurer les besoins et les attentes Créer un livret d'accueil spécifique Organiser des réunions de présentation Créer 2 temps d'échange/de présentation aux VSC ¹ au début du parcours et à mi-parcours	2025 2025 1 par an dès 2026	Encourager les adhérents à s'engager au CA en proposant de devenir «observateur» Accueillir de nouveaux membres	Rédaction d'un règlement intérieur en 2026 Création d'un parcours d'intégration	Dès 2026	Dès 2026
	Garantir un environnement professionnel et associatif sans discrimination dès le recrutement	Créer un modèle d'annonce d'emploi Définir des indicateurs et les renseigner annuellement Organiser une formation sur la connaissance de base de la biodiversité (enjeux, pression, solutions) et sur les positionnements LPO	2026 À partir de 2026 100% des nouveaux salariés ont suivi une formation d'ici 2030				

¹Volontaires en Service Civique